

Evaluation de 10 ans de politique géomatique en PACA

Constats

Eléments de réponse aux questions évaluatives

Pistes pour le projet futur





3 phases :

Phase 1: cadrage et référentiel évaluatif

Objectifs:

- ✓ Construire une vision commune du périmètre de l'évaluation
- ✓ Préciser et hiérarchiser le questionnement évaluatif

Phase 2: Bilan des 10 années de mise en œuvre de politique géomatique en PACA

Objectifs:

- ✓ Apprécier les résultats au regard des objectifs initiaux (efficacité)
- ✓ Evaluer les modalités de mise en œuvre

Phase 3: Réponses aux questions évaluatives et scénarii d'évolution

Objectifs:

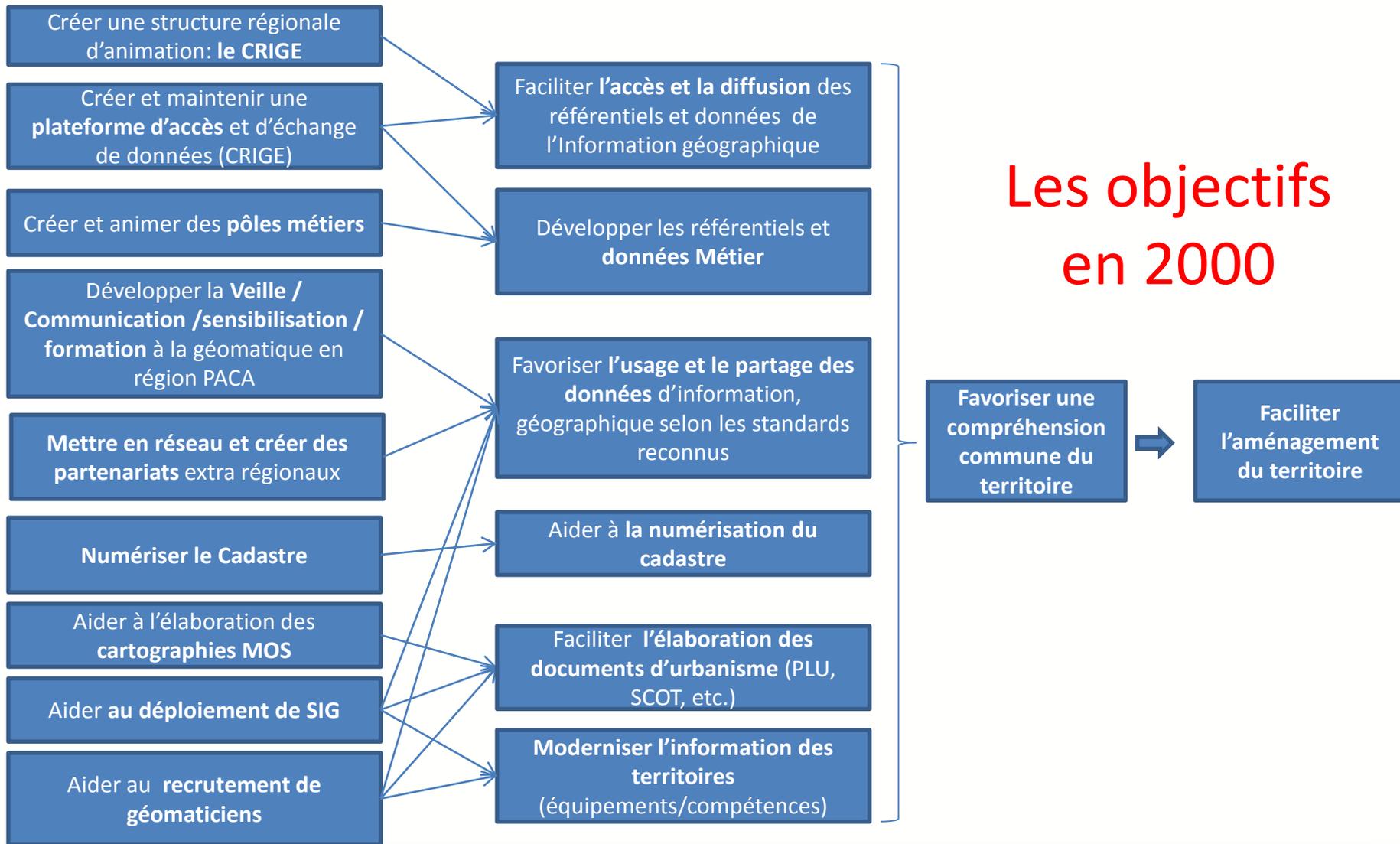
- ✓ Répondre aux questions évaluatives et formuler des recommandations
- ✓ Identifier des scénarii opérationnels d'évolution pour la future politique régionale

Arbre des objectifs de la politique Régionale

Objectifs opérationnels

Objectifs stratégiques

Objectifs finaux





1- Dans quelle mesure la politique géomatique régionale a permis de mieux diffuser et favoriser l'accès aux données socles de l'information géographique?

2- Dans quelle mesure la politique géomatique a permis la conception et la diffusion de nouvelles données géographiques métiers ?

3- Dans quelle mesure la politique géomatique a permis de développer de nouveaux usages de l'information géographique sur le territoire régional ?

4- Dans quelle mesure les objectifs stratégiques et les moyens opérationnels de la politique géomatique sont-ils encore adaptés aux besoins actuels et à venir de ses bénéficiaires ?



1. Dans quelle mesure la politique géomatique régionale a permis de mieux diffuser et favoriser l'accès aux données socles de l'information géographique?

- L'objectif initial de « faciliter l'accès et la diffusion des référentiels et données de l'Information géographique » est clairement atteint
 - pour ceux qui ne disposaient pas d'un socle préexistant : « **une première marche** »
 - pour ceux qui disposaient déjà de données et de moyens de traitement : « **un gain financier lié à la mutualisation** » ; « **une capacité de rationalisation et d'homogénéisation des bases de références** » ; « **un enrichissement des référentiels** ».
- L'ensemble des travaux d'évaluation montre **que le socle de données géographiques mutualisées et mises à disposition est considéré comme une réussite (l'IGN, la BD Ortho et le PCI et l'occupation du sol).**

- **95%** des répondants à l'enquête considère le géoportail comme un facilitateur de diffusion des données géographiques

- Pour plus de **90%** des usagers interrogés les référentiels proposés sont assez ou très satisfaisants.

- Les fonctionnalités du **GEOPORTAIL** régional sont jugées positivement notamment sur la possibilité de sélection géographique et de vitesse de téléchargement, mais sont critiquées sur l'ergonomie et essentiellement sur la difficulté de repérage efficace des données existantes. Des évolutions de fonctionnalités sont attendues.

C'est la possibilité d'accès dans des formats standards normalisés qui est considérée comme valeur ajoutée alors que la compatibilité des bases de données avec la Directive **INSPIRE** est plus comprise comme une « obligation » que comme un vecteur de facilitation de la diffusion.



1. Dans quelle mesure la politique géomatique régionale a permis de mieux diffuser et favoriser l'accès aux données socles de l'information géographique?

Points et questions soulevés :

- Téléchargement systématique des référentiels de type IGN et orthophotographies dans une logique « c'est disponible, on récupère l'information » créant ainsi un flux de transfert important, **mais avec une question latente sur le degré d'utilisation ultérieure => question des usages.**
- L'évolution des plateformes de mise à disposition de données par les grands fournisseurs de données (ex : géoportail IGN) ou par les ministères, soulève la question de la **redondance et de la segmentation éventuelle des points d'accès ... CONCURRENCE**
- **Le développement des plateformes d'OPEN DATA** (national : data.gouv ; ou régional OPEN PACA voire départemental ou d'agglomération) **soulève des questions**, tant du point de vue de la **cohérence des dispositifs** de mise à disposition d'information, que **d'interopérabilité des données**. C'est un élément majeur de la modification du contexte des IDG.



Un paysage qui se complexifie et interroge le rôle de l'IDG et son évolution



2. Dans quelle mesure la politique géomatique a permis la conception et la diffusion de nouvelles données géographiques métiers ?

- Un des objectifs initiaux était de « développer les référentiels et données Métier » dans une logique bijective d'enrichissement successifs des bases de données
- Alors que 75% des usagers interrogés ont téléchargé de la donnée sur le géoportail
 - et près de 45% ont participé à un des Pôles Métiers...
 - seuls 28% déclarent avoir produit de la donnée.
- La production de données « métiers » issue des référentiels mis à disposition se fait à plus **80%** dans le cadre des compétences et missions des structures d'ayants droits et à moins de **40%** dans des logiques de partenariats.
- Des freins évoqués multiples et réels : pb de qualité des données, **complexité du catalogage**, question sur l'utilité du partage, inquiétudes sur les utilisations potentielles, **incertitudes juridiques, obligation de maintenance...**
- Au final on peut dire que l'objectif de production et de mutualisation de données métiers est insuffisamment atteint si on considère le volume de données de référentiels accédé, et par ailleurs l'important effort pour le développement des pôles métiers



2. Dans quelle mesure la politique géomatique a permis la conception et la diffusion de nouvelles données géographiques

Points et questions soulevés :

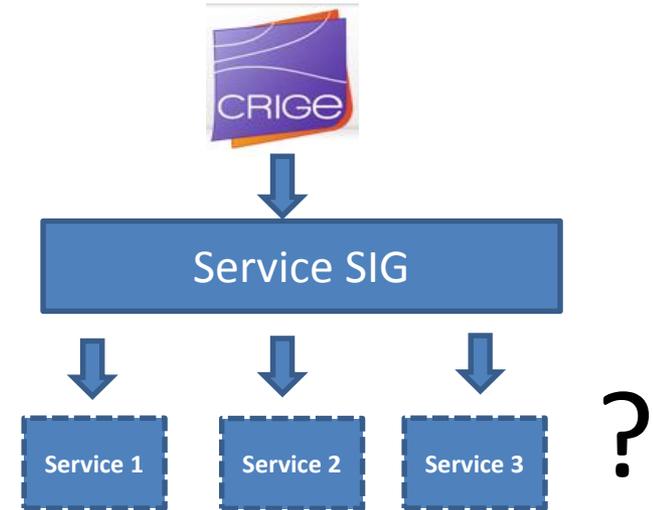
- Mutualiser...Télécharger...**et produire**
- Une interrogation pour savoir si le fait d'attendre une production normalisée de portée « régionale » et d'usages largement partagés, ne relève pas **d'un principe très ambitieux et peu adapté aux réalités de production et de diffusion compte tenu de freins réels identifiés.**
- Les Pôles Métiers sont considérés par les usagers interrogés comme très utiles...mais à 80% pour rencontrer d'autres acteurs régionaux et bénéficier d'un réseau, c'est aujourd'hui leur fonction première...et à 30% comme un lieu permettant de contribuer à la production de données nouvelles.
- **Les Pôles Métiers sont (trop ?) nombreux** et n'ont pas complètement joué leur rôle de relais pour accompagner la structuration d'information nouvelle (avec des exceptions selon les Pôles).
- **Une refonte des dispositifs d'appui à la production de méthodes et de données « métier » d'intérêt régional est nécessaire.**



3. Dans quelle mesure la politique géomatique a permis de développer de nouveaux usages de l'information géographique sur le territoire régional ?

L'objectif initial de « favoriser l'usage et le partage d'information » afin de répondre aux objectifs finaux de compréhension commune du territoire et d'amélioration des actions d'aménagement.

Une difficile identification des usages



- La pratique de re-mutualisation des données étant peu développée (cf. question évaluative précédente) **il y a une perte d'information entre le niveau de mise à disposition initiale de la donnée et les lieux de son utilisation.**
- On peut cependant distinguer quelques familles principales d'usages : FOCUS GROUPES
 1. **L'amélioration de la précision de données métiers sur la base des référentiels proposés** (recalages de couches de données internes par exemple) ou le support à la numérisation.
 2. **La meilleure connaissance partagée du territoire** par la mise à disposition « brute » des référentiels. Elle peut être accélérée par la mise en ligne via des outils de consultation
 3. **La production de nouvelles connaissance par le croisement d'informations des référentiels** eux-mêmes et/ou avec des données disponibles dans les structures : analyses multicritères pour les grandes infrastructures ; indicateurs de consommation d'espace dans le cadre des documents d'urbanisme, valorisation des sentiers pédestres, repérage du foncier mutable etc.
 4. **La mise à disposition d'une information enrichie au public** : site de mise à disposition de données routières ; site d'informations de données agricoles sur fond cadastral...



3. Dans quelle mesure la politique géomatique a permis de développer de nouveaux usages de l'information géographique sur le territoire régional ?

Points et questions soulevés :

- De nombreux usages non recensés et souvent peu connus entre services et organismes

Comment mutualiser...aussi...les usages ?

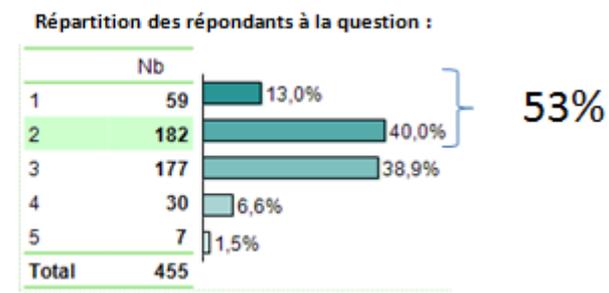
Légende : 1= Très en avance 5= Pas du tout en avance

Taux de réponse : 98,3% (455 répondants sur 463 bénéficiaires concernés par la question)

MUTUALISATION



USAGES



Où sont les « nouveaux » usages ?

- Services innovants.
- Secteur privé
- Représentation citoyenne



Mapping Smart Cities in the EU



Le manteau Gémo avec balise.



MUTUALISATION-REFERENTIEL

Enseignements de l'évaluation	Conclusions et incidences sur l'avenir
<i>La mise à disposition des référentiels est une réussite et doit être maintenue</i>	Il y a un HERITAGE de données et de savoir-faire à maintenir.
<i>Le dimension historique des données est une richesse importante</i>	La vision historique du territoire est une vraie valeur.
<i>De nouvelles plateformes concurrentes d'accès aux référentiels sont apparues depuis la mise en place de la politique régionale et du CRIGE notamment chez les grands fournisseurs de données (ex : géoportail IGN).</i>	« Nettoyer » le socle des référentiels initialement accessibles Se concentrer sur les données à forte valeur ajoutée pour les utilisateurs régionaux. Demande d'un point régional unique permette d'orienter vers les sources de données y compris externes à ce point
<i>De nouvelles données notamment à très grande échelle (comme par exemple l'orthophotographie à 20cm) sont attendues par de nombreux utilisateurs (même si leur utilité pour tous types d'utilisateurs est discutée)</i>	Gain en précision incontournable pour les référentiels
<i>La région PACA est en avance du fait de la politique géomatique qui a accompagné la numérisation du cadastre. Le Plan Cadastral fait partie des données les plus utilisées pour autant les délais de mise à jour sont jugés trop importants</i>	Accélérer les mises à jour du cadastre.



MUTUALISATION-REFERENTIEL

Enseignements de l'évaluation	Conclusions et incidences sur l'avenir
<p><i>Les démarches d'OPEN DATA sont perçues comme « déstabilisantes » car non encore complètement articulées avec les plateformes existantes, :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>techniquement (sentiment de doublon potentiel et demande d'interopérabilité) ;</i>- <i>conceptuellement (structuration type INSPIRE sur la plateforme du CRIGE vs données peu structurées sur l'OPEN DATA).</i> <p><i>En multipliant les points d'accès dans une « philosophie » en partie différente de celle qui a prévalu aux plateformes structurées l'OPEN DATA impact fortement le périmètre de réflexion</i></p>	<p>Une clarification stratégique et communiquée sur la complémentarité des démarches entre plateformes structurées et OPEN DATA est indispensable.</p> <p>Plateforme « stockante » et/ou portail de référencement des bases de données existantes et appelées à se multiplier ?</p> <p>Il s'agit tout autant d'une question :</p> <ul style="list-style-type: none">- de technique : quelle interopérabilité entre les systèmes ?- de contenu : quelle complémentarité entre les données ?- de stratégie : quel seront les points nodaux de l'accès à l'information publiques (et privée) dans 5 ou 10 ans ?- de philosophie : les systèmes de référence d'information de demain nécessiteront ils autant de structuration ?



DONNEES METIERS

Enseignements de l'évaluation	Conclusions et incidences sur l'avenir
<p><i>Le flux d'information est resté très majoritairement descendant du Géoportail régional vers les « ayants droits » et peu de « retour d'information métier » mutualisable a été constaté.</i></p> <p><i>La production de données métiers qualifiées, actualisée et diffusable nécessite des moyens de conception et de mise en œuvre importants hors de portée de la plupart des utilisateurs.</i></p>	<p>Il convient de se concentrer sur l'appui à la production de données métiers jugées prioritaires (restent en partie à définir) en lien avec une dynamique des Pôles Métiers à faire évoluer.</p>
<p><i>Les Pôles Métiers sont nombreux, d'activité inégale, et sont, hors exception, principalement des lieux de mise en réseau et de partage d'expertise avec peu de production de méthodes normalisées ou de données nouvelles.</i></p> <p><i>Les utilisateurs connaissent peu ce qui se fait dans les autres services en matière d'utilisation ou d'information disponible.</i></p>	<p>Les Pôles Métiers pourraient avoir différents niveaux de qualification depuis la rencontre informelle jusqu'à la production de méthodes et de données partageables.</p> <p>Il conviendrait alors d'étalonner les appuis en fonction du niveau visé par chacun de groupes.</p> <p>Pour les plus avancés la question d'un appui financier direct pourrait être étudiée.</p>



USAGES

Enseignements de l'évaluation	Conclusions et incidences sur l'avenir
<p><i>La plupart des usages constatés sont initiés au sein des organisations elles-mêmes avec peu de visibilité croisée et concernent principalement les thématiques d'aménagement du territoire au sens large.</i></p>	<p>Une meilleure connaissance des usages dérivés par l'ensemble des utilisateurs de « second niveau » serait un plus et nécessite une action spécifique de recueil d'information.</p>
<p><i>L'orientation initiale du CRIGE étant sur des « ayants droits » publics ou para-publics, on constate peu d'usages dans des logiques d'économie de l'innovation incluant des acteurs privés.</i></p>	<p>Il semble important d'introduire le secteur privé dans la chaîne des usages en permettant un accès à l'information et en initiant des collaborations spécifiques.</p>
<p><i>L'usage par les citoyens n'était pas clairement identifié jusqu'à aujourd'hui or les évolutions de pratiques collaboratives modifient rapidement les modalités de collecte et d'utilisation de l'information géographique.</i></p>	<p>Il importe de trouver les moyens de collaborer avec les initiatives issues de la société civile et de favoriser la diffusion de l'information dans ses sphères.</p>



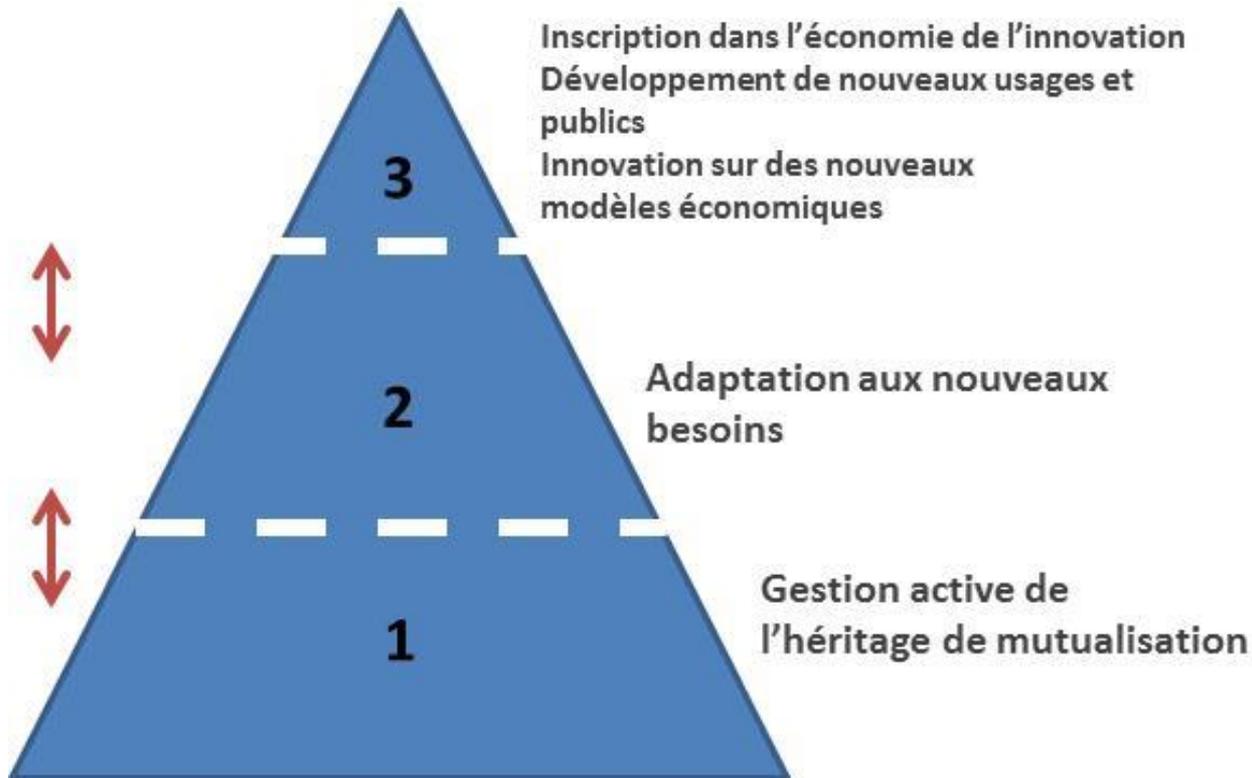
4-Dans quelle mesure les objectifs stratégiques et les moyens opérationnels de la politique géomatique sont-ils encore adaptés aux besoins actuels et à venir de ses bénéficiaires ?

- A contexte nouveau dans toutes ses dimensions...objectifs revus
- Assurer une gestion active de l'héritage en matière de données, de réseau, de savoir faire, de dynamique...
- S'inscrire dans une dynamique à moyen terme assurant une adéquation avec les usages et technologie émergents en matière de diffusion de l'information géographique ainsi qu'avec les nouveaux modèles économiques qui en découlent...



4-Dans quelle mesure les objectifs stratégiques et les moyens opérationnels de la politique géomatique sont-ils encore adaptés aux besoins actuels et à venir de ses bénéficiaires ?

2015 ...2020...2025





Siège : Tour Polygone - 265, avenue des États du Languedoc - 34000 MONTPELLIER - Tel : 04 67 02 29 02
Bureaux Paris : 4, avenue de l'Opéra - 75001 Paris - Tel : 01 42 60 49 08
contact@edater.fr www.edater.fr